

A

Monsieur Gaston Flosse
Président du Tahoeraa huiraatira

Objet : Votre courrier n°277.05.2012/PR. TH/hp du 7 mai 2012

Monsieur,

J'ai bien reçu, le 7 mai dernier votre courrier aux termes duquel vous invitez à un accord de désistement et de soutien actif au candidat autonomiste le mieux placé au deuxième tour des élections législatives.

Pour étayer votre proposition, vous indiquez que Nicolas SARKOZY a obtenu 57.080 voix contre 50.097 à François HOLLANDE ; *faisant ainsi la démonstration de l'attachement des Polynésiens à la France.*

Pour ma part, j'affirme que les autonomistes sont bien plus nombreux que cela ; et que les indépendantistes ne représentent pas 46,7 % de la population polynésienne ! Je n'analyse pas le vote en faveur de François HOLLANDE comme étant celui d'électeurs favorables à l'indépendance de notre pays ; avant d'être élu, le candidat socialiste a d'ailleurs affirmé qu'il y était opposé et de mémoire, seul Philippe POUTOU s'était engagé à donner satisfaction au Tavini ...

- Les 50.000 électeurs de François HOLLANDE ne sont pas tous des supporters de *la gestion catastrophique des indépendantistes*,
- Parmi eux, se trouve aussi une proportion d'électeurs qui, sur l'échiquier national, se reconnaissent plutôt dans les valeurs incarnées par la gauche,
- Parmi eux, se trouve aussi une proportion d'électeurs qui n'adhère pas à la personne de Nicolas SARKOZY et qui ont souhaité manifester ce rejet par un vote CONTRE lui,
- Parmi eux, se trouve aussi une proportion non-négligeable d'électeurs écœurés par l'usage que certains ont fait de notre Autonomie – La Chambre Territoriale des Comptes nous le rappelle malheureusement tous les jours ...

Par ailleurs, Je crois vraiment que le score de Nicolas SARKOZY aurait été plus important si certains partis n'avaient pas souhaité récupérer ainsi l'élection présidentielle à leur profit et je suis trop respectueux des électeurs pour croire qu'ils souhaitent des arrangements tactiques plutôt que des programmes.

Nous ne sommes – ni vous, ni moi – propriétaires des voix des électeurs. Je fais confiance à la population pour qu'elle discerne parmi les candidats aux prochaines législatives :

- Ceux qui souhaitent le développement de notre pays au bénéfice de tous, et ceux qui souhaitent seulement défendre leurs situations personnelles,
- Ceux qui souhaitent l'union de notre pays, et ceux qui veulent entretenir la division.

Enfin, et pour finir, je ne suis malheureusement pas enclin à signer quelque accord que ce soit ...

- N'avez-vous pas conclu, le 7 juillet 2007, un accord solide avec votre TEMARU ?
- Le 29 janvier 2008, n'avez vous fait aucun "serment" aux électeurs polynésiens ?
- En février 2008, n'avez-vous pas rompu un accord passé avec TO TATOU AI'A – prévoyant la présidence de l'assemblée à Edouard FRITCH et la présidence de la Polynésie française à Gaston TONG SANG ?
- N'avez-vous pas fait élire Richard TUHEIAVA – avec vous – aux postes de Sénateurs ?
- Soyons clairs : depuis 2004, TOUS les "Autonomistes" ont formé une alliance avec les "Indépendantistes" et depuis 2004 tous les "Indépendantistes" ont renié leur idéal pour les ors du pouvoir

J'ai vu tant d'accords, de serments, d'alliances, de contrats et de pactes en tous genres immédiatement reniés, sous couvert de "l'intérêt général", que je préfère désormais ne m'en référer qu'aux faits et actes concrets plutôt qu'aux intentions.

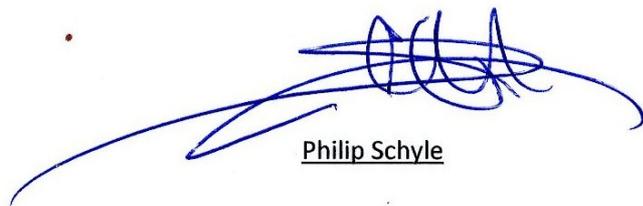
Je suis un défenseur de la Polynésie française ancrée dans la République ; je considère que l'Autonomie de notre pays doit être protégée contre les chimères de l'indépendance ; mais j'ai trop de respect pour les électeurs pour les enfermer dans le choix entre une indépendance dangereuse et une autonomie dévoyée.

Depuis que j'ai annoncé ma candidature, je l'ai placée en dehors de toute idéologie partisane. Avec ma suppléante – Madame Teave CHAUMETTE – nous souhaitons offrir une alternative aux électeurs en dehors de toute structure politique ; à ce titre j'ai souhaité d'emblée que ma candidature ne soit revendiquée par aucun parti politique mais qu'elle soit fondée sur mes propositions, sur mon expérience, et sur les valeurs que je défends tous les jours.

Si je décline donc votre offre, je vous propose cependant une autre voie :

- Je m'engage à ne pas dénigrer l'autre,
- Je m'engage à présenter mon projet sans avoir besoin de fustiger mes adversaires,
- Je m'engage à expliquer mes valeurs sans avoir à humilier mes concurrents,
- Et, si je suis élu, je m'engage à défendre tous les polynésiens sans chercher à attiser les tensions entre les uns et les autres

Veillez agréer, **Monsieur**, l'expression de ma considération distinguée.



Philip Schyle